

L'OPÉRATION "1000 CLUBS" DANS LE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

Voici donc quelques timides souvenirs sur l'opération "1000 clubs" dans le département du Finistère.

- timides, parce que tout cela est bien lointain,
- timides, parce que de nombreux acteurs ont disparu depuis,
- timides, aussi, parce que, contre toute attente, je n'ai trouvé aucune archive sur cette opération à la DDJS 29.

Heureusement, certains fonctionnaires sont, à titre individuel, plus portés à l'archivage. Ainsi, un CTP de mes amis, a pu de sa retraite, me faire parvenir deux documents : une carte du Finistère avec l'implantation des clubs et un cahier où il avait porté les comptes rendus des visites qu'il avait effectuées au cours des années 1970-71 comme maître auxiliaire chargé de leur suivi.

À partir de ces documents, j'ai contacté les secrétaires de mairies des communes d'implantation pour savoir si les bâtiments existaient toujours et pour quel usage.

Par ailleurs, j'ai pu, grâce à ces contacts et aux comptes rendus de visites et de réunions, retrouver quelques témoins. Me voici donc en mesure de tenter de répondre, avec précaution, aux 4 questions suivantes :

- que sont devenus les locaux 40 ans après ?
- les jeunes se sont-ils mobilisés pour leur construction ?
- qu'en a-t-il été du fonctionnement ?
- quel bilan et quelles perspectives ?

1- Que sont devenus les locaux 40 ans après ?

Le département du Finistère s'était vu attribuer une vingtaine de "1000 clubs" dont 7 en milieu urbain et le reste en milieu rural. À ma connaissance, il en reste 5 aujourd'hui. Trois d'entre eux ont été rénovés. Le premier sert de maison des associations, le deuxième abrite les bureaux du service enfance de la commune, le troisième sert de salle de réunions pour les associations ou est loué par la commune à des privés pour des fêtes, des soirées ou des repas. Il a même dernièrement accueilli une dégustation de vin d'Anjou ! Quant aux deux autres survivants ils ont beaucoup vieilli et servent de sièges ou de lieux de réunions pour les associations, mais leur destruction est programmée.

Les 10 autres clubs ont été détruits, une première vague dans les années 1980, une autre dans les années 1990, puis au début de ce siècle. Les problèmes d'étanchéité ont été une des raisons de ces démolitions.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que 2 MJC ont été construites aux mêmes emplacements que les clubs détruits. Avec un peu d'ironie d'aucuns diront : chassez les MJC, elles reviennent au galop.

2- Les jeunes se sont-ils mobilisés pour la construction des "1000 clubs" ?

Dans les trois quarts des cas on peut répondre oui mais à des degrés très divers.

Exceptionnellement les jeunes ont pris en charge la quasi totalité de la construction. Il s'est agi d'une ou deux équipes motivées, organisées autour d'un noyau préexistant et comprenant quelques jeunes travailleurs ou paysans.

Mais le plus souvent, les jeunes étaient épaulés par des employés municipaux ou des militants associatifs assurant la coordination du chantier et la continuité.

Cependant dans environ un quart des cas, la frilosité et la méfiance des élus municipaux les a amenés à confier tout, ou une très grande partie des travaux de montage à leurs services techniques.

3- Et qu'en a t il été du fonctionnement ?

Les réussites marquantes de l'opération "1000 clubs" dans le Finistère ont concerné environ un quart des clubs. Elles ont reposé sur un équilibre, d'aucuns diraient une dialectique, entre la dimension café pour jeunes, lieu de rencontre, et la dimension plus institutionnelle d'activités organisées (labos-photo, ateliers divers, activités de plein air, etc.)

Cet équilibre a dépendu de deux conditions :

- l'investissement fort des jeunes dans la construction du club qui en devenait leur affaire,
- le soutien discret mais efficace d'une association locale ou parfois d'un animateur permanent, en particulier en ce qui concerne les problèmes institutionnels (statuts, gestion, assurances, rapports avec les élus.)

Des amicales laïques, une MJC, des associations cantonales d'animation en milieu rural mises en place à cette époque par la DDJS et le conseil général ont joué ce rôle avec finesse.

Quant elle l'a pu, la DDJS a incité les communes où ces conditions favorables se présentaient, à solliciter l'attribution d'un "1000 club". Plozévet, dont on se souvient de l'étude qu'Edgar Morin lui a consacrée avec une partie sur les problèmes des jeunes, était l'une d'entre elles.

Notons que ces clubs qui ont fonctionné de manière satisfaisante et qui ont réuni jusqu'à une centaine de jeunes, sont ceux dont la durée de vie a été la plus longue avec des renouvellements de générations et de leaders.

Mais les conditions de réussite que nous venons d'évoquer n'ont pas toujours été réunies et le déséquilibre entre la dimension café, lieu de rencontre et la dimension plus institutionnelle d'activités organisées a entraîné des échecs ou des demi-échecs.

- Ainsi, dans certains cas, en particulier, lorsque les jeunes ne s'étaient pas ou peu investis dans la construction, la dimension café lieu de rencontre s'imposait, mais aboutissait rapidement à des dérives avec des problèmes d'alcool de sexe et parfois des bagarres. Certes, ces dérives ont été minoritaires mais elles ont existé et ont été souvent dramatisées par des élus y trouvant parfois la justification d'une fermeture puis de l'utilisation du club à des fins contradictoires à leur vocation.

- Dans d'autres cas, quelques activités étaient mises en place au détriment de la dimension café jeune, lieu de rencontre, mais, faute de l'appui d'adultes militants associatifs, les jeunes se trouvaient vite démunis face aux problèmes institutionnels que j'ai déjà évoqués ou aux problèmes relatifs à la dynamique des groupes. C'est alors qu'ils se lassaient, cessaient de s'investir et se désengageaient. Ce tournant correspondait souvent à l'éclatement du groupe initial (service militaire, études supérieures) et à l'arrivée d'une nouvelle génération n'ayant pas connu la période de construction.

Dans tous les cas que je viens d'évoquer, dès les années 1980, et ensuite à plus long terme, tous les "1000 clubs" ont été détournés de leur vocation initiale suite au désengagement progressif des jeunes. Certains ont abrité le centre aéré de la commune, d'autres le club des anciens, d'autres des activités pour adultes et jeunes telles que des chorales et des ateliers

divers ? D'autres encore des bibliothèques, d'autres enfin des sièges d'associations, des salles de réunion et j'en passe.

4- Quel bilan et quelles perspectives ?

Commençons par reconnaître que le ministre Missoffe, même si l'opération "1000 clubs" n'a pas été un franc succès, avait sans doute mieux que d'autres, senti l'aspiration à l'autonomie de la jeunesse qui allait faire parler d'elle en mai 1968. Mais s'il voulait en même temps, concurrencer les MJC, sans doute a-t-il fait fausse route et j'ai tendance à croire, au regard de l'expérience finistérienne, qu'il eut mieux valu qu'il les y associât.

En tous cas, force est de constater que dans le Finistère l'opération "1000 clubs" a eu un rôle déterminant pour la prise de conscience par les élus locaux de la nécessité d'une politique d'éducation populaire et d'animation des jeunes, en particulier en milieu rural. Dans la période qui a suivi, de nombreux équipements socioculturels ont été construits dans les communes rurales et urbaines tandis que de nombreux animateurs permanents étaient recrutés et que, dans la foulée, une réflexion était menée sur la place des jeunes dans ces équipements.

Et puis, si l'opération "1000 clubs" n'a pas apporté de solution miracle aux problèmes des inorganisés, elle a en tous cas permis, avec ses contradictions, ses échecs et ses réussites, de poursuivre et d'approfondir une réflexion sur ce problème récurrent qui, à mon sens, n'a jamais trouvé d'ébauche de solution sans le soutien militant et inventif d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, d'animateurs permanents ou d'éducateurs.

Les auberges de jeunesse en 1936, les CLAJ plus tard, certaines équipes de prévention ou d'animateurs autour d'une pédagogie du projet, en sont un témoignage.

Et maintenant, faut-il relancer de nouvelles opérations "1000 clubs" ?

Le conseil national de la jeunesse répond affirmativement. Dans son rapport d'activité de 2006, il propose de faire revivre les "1000 clubs" comme lieux de démocratie participative.

Cette proposition n'est pas forcément à rejeter et quelques arguments pourraient militer en sa faveur. Ainsi, à l'heure de la décentralisation, les régions et les départements, plus proches des réalités de terrain, seraient des échelons plus favorables à ce type de programme. Par ailleurs, les avancées techniques en matière de construction devraient rendre plus simple le montage des clubs par les jeunes, de même que leur fiabilité serait améliorée.

Mais si de nouvelles opérations étaient menées, encore faudrait-il relativiser le concept de démocratie participative qui semble sous-tendre le point de vue du conseil de la jeunesse, et réfléchir aux conditions de son application aux jeunes.

Mon analyse de l'opération "1000 clubs" dans le Finistère ouvre peut-être quelques pistes. En tous cas je suis persuadé que de nouvelles opérations ne pourraient faire l'impasse sur la nécessité d'y associer contractuellement des associations ou institutions d'éducation populaires et des professionnels de l'animation qui sont souvent aptes à mettre en œuvre une pédagogie de la démocratie participative. À suivre... et rendez-vous dans quelques années !

Vincent Picheral –Intervention au séminaire du comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports. Le 25 mars 2010.